

sence de développements sociaux et économiques extrêmement complexes, phénomènes qui ne se prêtent pas à des solutions rapides, faciles ou arbitraires. Une nouvelle loi n'est pas la réponse à ce genre de problèmes. Elle ne peut que servir de cadre dans lequel les parties peuvent elles-mêmes en arriver à des relations équitables et fructueuses.

Il me paraît évident que seule une recherche entreprise par les travailleurs, les patrons et le gouvernement permettra de découvrir des solutions pratiques.

Pour sa part, le gouvernement fédéral du Canada a adopté l'approche tripartite. Récemment, nous avons entrepris les premières démarches menant à la formation d'un conseil tripartite des relations du travail, organisme consultatif permanent, composé de représentants du mouvement syndical, du patronat et du ministère du Travail du Canada. Le conseil, dont la première réunion plénière aura lieu cette semaine, cherchera à promouvoir la bonne entente dans le secteur industriel en explorant des méthodes nouvelles qui insistent sur la solution des problèmes ouvriers-patronaux en collaboration.

Pour réussir le conseil devra essayer de tempérer l'antagonisme dans les négociations collectives et améliorera ou, du moins, adoucira les méthodes de règlement des différends.

Il sera autorisé à mettre sur pied des comités de révision chargés d'étudier des sujets d'intérêt mutuel, à publier des rapports et des analyses résultant de ces études, et à conseiller au ministre du Travail des moyens d'action à examiner avec ses collègues.

De plus, le Conseil voudra, je crois, reviser le rôle du gouvernement dans le domaine des relations du travail, examinera la législation actuelle et recommandera la mise sur pied de pro-

grammes et de services additionnels....

* * * *

Parmi les nombreux projets sur lesquels le nouveau conseil portera son attention, il y a la création d'un institut de recherches indépendant qui fournisse des données sûres et acceptables que les parties puissent utiliser comme base de négociations. Un autre point important d'intérêt consiste dans le besoin de regroupement des unités de négociation; regroupement qui mène à des négociations à l'échelle de l'industrie pour quelques-unes de nos principales industries nationales telles que les transports, les opérations portuaires, les communications et la manutention du grain.

Nous espérons que ces initiatives et d'autres encore, redonneront vigueur et efficacité aux négociations collectives.

2e Colloque international d'économie pétrolière

Du 2 au 4 octobre prochain, se déroulera à l'Université Laval, à Québec, le deuxième Colloque international d'économie de l'énergie (GREEN) du Département d'économie de la Faculté des sciences sociales. Sur le thème "la gestion du secteur pétrolier: de la firme multinationale aux rapports entre États", ce colloque réunira des conférenciers de calibre international qui apporteront les points de vue des compagnies pétrolières, du monde universitaire et des gouvernements des pays consommateurs et producteurs. On prévoit quelque 400 participants qui assisteront à ces débats qui se tiendront en français et en anglais avec traduction simultanée.

Comme l'a souligné le professeur Antoine Ayoub, directeur du GREEN, la physionomie du secteur pétrolier a été complètement bouleversée depuis 1970 par l'intervention directe des États, tant des pays producteurs que des pays consommateurs, qui ont enlevé aux compagnies multinationales, le rôle-clef qu'elles jouaient dans la gestion, la planification à moyen et à long terme et la stabilisation relative du marché pétrolier. Or, les bases sur lesquelles s'articule la nouvelle gestion de l'industrie pétrolière sont encore fragiles alors que les caractéristiques propres à cette activité appellent une coordination étroite et

prolongée entre les partenaires. C'est pourquoi le colloque se propose d'examiner particulièrement, à la lumière de l'expérience passée des firmes pétrolières, les contraintes techniques, économiques et politiques qui caractérisent la gestion de la ressource pétrolière. Cette étude permettra ensuite de proposer parmi divers modèles de gestion possibles, celui qui serait le plus susceptible de s'adapter à ces diverses contraintes.

Les principaux conférenciers invités sont le professeur Zuhair Mikdashi de l'Université américaine de Beyrouth, le professeur Raymond Vernon de l'Université Harvard, le professeur Eric Kierans de l'Université McGill, le Dr Chafic Akhras, président-directeur général de l'Arab Finance Corporation de Beyrouth, M. Geoffrey Chandler, président de la Shell International de Londres, le Dr Abderrahman Khane, directeur exécutif de l'ONUDI de Vienne, M. Melvin Conant, assistant administrateur de la Federal Energy Administration de Washington, M. Pierre Desprairies, président de l'Institut Français du pétrole de Paris, et le professeur Antoine Ayoub de l'Université Laval.

Rappelons que le Département d'économie de l'Université Laval avait pris l'initiative d'un premier colloque sur l'économie pétrolière en mars 1973. Ce deuxième colloque est rendu possible grâce aux subventions ou à l'aide des organismes suivants: SOQUIP, Hydro-Québec, ministère des Affaires intergouvernementales, ministère de l'Industrie et du Commerce, ministère des Richesses naturelles, ministère des Communications du Québec, ministère des Affaires extérieures du Canada, ministère de l'Énergie, des mines et ressources du Canada ainsi que l'Université Laval.

Cinquième congrès... (suite de la p. 2)

Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants pourra alors avoir lieu au Canada, à des dates qu'il reste à fixer, avec des garanties raisonnables de succès.

Il a été convenu avec le Secrétaire général de l'ONU que nous nous concentrerions davantage sur cette question. En conséquence, je prévois être de nouveau en rapport avec lui avant la fin de la semaine."

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.